


# Teamleader One

## Conditions Générales

Ci-dessous sont présentées les Conditions Générales de :

**Teamleader NV**, une société privée à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social à Dok-Noord 3A (boîte 101), 9000 Gand (Belgique), enregistrée sous le numéro de TVA BE 0899.623.035 et inscrite au Registre des personnes morales de Gand, division Gand.



**Company**  
details

Full company name	<b>Teamleader NV</b>
Company form	<b>Limited company</b>
Incorporated under	<b>Belgian law</b>
Registered office	<b>Dok-Noord 3A (box 101)</b> <b>9000 Ghent/BELGIUM</b>
VAT	<b>BE-0899.623.035</b>

Registered with the Register for legal entities of Ghent, division Ghent

Ci-après dénommée « **Nous** », « **Notre/Nos** » et « **TEAMLEADER** ».

## 1. TERMES IMPORTANTS

Dans les présentes Conditions Générales, les concepts suivants ont la signification décrite dans le présent article (lorsqu'ils sont écrits avec une majuscule).

<b>« Abonnement »</b>	La licence du logiciel pour l'Outil et tous les droits d'utilisation associés fournis par TEAMLEADER au Client comme stipulé dans les présentes Conditions Générales, qui est accordée pour un Terme déterminé.
<b>« Accord »</b>	L'accord relatif aux Services qui est conclu entre les Parties lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales, par écrit ou par voie électronique, régissant la relation commerciale entre les Parties. L'Accord comprend l'ATD qui est joint en annexe aux présentes Conditions Générales.
<b>« ATD »</b>	L'Accord de traitement des données de TEAMLEADER, disponible <a href="#">ici</a> .
<b>« Client »</b>	Toute personne physique ou morale qui a conclu un Accord avec TEAMLEADER.  Les Services étant uniquement destinés à l'usage professionnel interne du Client, tout Client est considéré comme une "entreprise" au sens du Code de droit économique belge et, par conséquent, ne peut être un "consommateur" dans sa relation commerciale avec TEAMLEADER.
<b>« Communication »</b>	Toute communication non commerciale concernant les Services de TEAMLEADER au Client (et, le cas échéant, à ses Utilisateurs connexes) via son Site Web, par courrier électronique, par messages (bannières) dans l'Outil et/ou par tout autre moyen de communication approprié.
<b>« Compte Client »</b>	L'environnement unique mis en place par un Client pour accéder à l'Outil et l'utiliser. Il possède sa propre configuration, un numéro de compte unique et comprend toutes les Données de Compte Client qui y sont stockées.
<b>« Compte Utilisateur »</b>	Un compte utilisateur individuel dans l'Outil auquel un Utilisateur peut accéder à l'aide d'un identifiant de connexion unique et personnel.
<b>« Date du Renouvellement »</b>	La date, après l'expiration du Terme précédent, à laquelle l'Abonnement est automatiquement renouvelé pour une durée supplémentaire.
<b>« Déclaration de Confidentialité »</b>	La Déclaration de Confidentialité de TEAMLEADER concernant spécifiquement l'utilisation de l'Outil, disponible <a href="#">ici</a> .
<b>« Documentation »</b>	Toute documentation, tout tutoriel ou autre matériel concernant les Services fournis par TEAMLEADER, disponible dans l'Outil et sur le Site Web.
<b>« Données de Compte Client »</b>	Toutes les données (informations, fichiers, enregistrements ou tout autre contenu numérique), tant personnelles que non personnelles, qui sont saisies et/ou téléchargées directement sur le Compte Client par le Client lors de l'utilisation des Services, à l'exclusion des données

	directement liées au Client.
<b>« Données Personnelles du Compte Client »</b>	Toutes les Données du Compte Client considérées comme des « données personnelles » au sens de la Législation sur la Protection de la Vie Privée.
<b>« Filiale »</b>	La filiale d'une Partie, telle que définie par l'article 1:20 du Code belge des sociétés. Pour Teamleader NV, les Filiales incluent notamment : Visma Belgium Holding BV (BE0754.932.390) et Visma AS, en tant que société mère.
<b>« Forfait(s) »</b>	Les différents forfaits payants relatifs à l'Abonnement que TEAMLEADER propose et parmi lesquels le Client peut choisir. Un aperçu non exhaustif des fonctionnalités incluses dans chaque Forfait se trouve sur le Site Web.
<b>« Frais d'Abonnement »</b>	Le montant récurrent payé par le Client pour l'Abonnement, basé principalement sur le Forfait choisi, le Terme et les limites du Compte Client.
<b>« Informations du Compte Client »</b>	Toute information sur le Compte Client, le Client, que Teamleader recueille, gère et stocke dans le cadre de ses Services, y compris, notamment : les détails commerciaux généraux, les données de facturation et de paiement, les spécificités de l'Abonnement, les préférences marketing, les dossiers de connexion, etc.
<b>« Informations Personnelles du Compte Client »</b>	Toutes les Informations du Compte Client liées au Client, considérées comme des « données personnelles » au sens de la Législation sur la Protection de la Vie Privée.
<b>« Législation sur la Protection de la Vie Privée »</b>	Fait conjointement référence (i) au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (le « Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » ou « RGPD ») et (ii) à toutes les lois belges concernant la mise en œuvre du RGPD.
<b>« Outil »</b>	L'application web et mobile de logiciels-services (SaaS) « Teamleader One » telle que développée, tenue à jour et détenue par TEAMLEADER et ses Filiales. Un aperçu non exhaustif des fonctionnalités de l'Outil se trouve sur le Site Web.  Le nom « Teamleader » est enregistré et protégé en tant que marques européennes auprès de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), sous le numéro d'enregistrement 018356648.
<b>« Partie »</b>	Toute partie à l'Accord, soit TEAMLEADER soit le Client. TEAMLEADER et le Client sont collectivement dénommés les Parties.
<b>« Période d'essai »</b>	La version de période d'essai de l'Outil qui permet au Client d'utiliser les Services gratuitement pendant une période limitée, après quoi le Client doit passer à l'un des Forfaits payants.
<b>« Services »</b>	Les services fournis par TEAMLEADER au Client dans le cadre de l'Accord, comprenant notamment l'Abonnement.

« Site Web »	Le site web officiel de TEAMLEADER concernant ses Services, disponible à l'adresse <a href="http://www.teamleader.eu">www.teamleader.eu</a> , ainsi que tout autre Site Web TEAMLEADER destiné aux différents pays dans lesquels TEAMLEADER opère.
« Terme »	La durée initiale ou renouvelée - c'est-à-dire un mois ou un an - pendant laquelle le Client et ses Utilisateurs connexes bénéficient de l'Abonnement.
« Utilisateur »	Toute personne physique autorisée par le Client à accéder à l'Outil et à l'utiliser par le biais d'un Compte Utilisateur et qui est également liée individuellement par les conditions d'utilisation et autres dispositions pertinentes incluses dans les présentes Conditions Générales.

## 2. L'ACCORD

### 2.1 Contexte

TEAMLEADER offre à ses Clients un outil logiciel d'entreprise pour assurer une gestion plus efficace de leurs activités. L'Outil comprend des fonctionnalités permettant de gérer notamment les factures, les devis et le système CRM. L'Outil est disponible sous forme d'application web et mobile.

### 2.2 Conclusion de l'Accord

Lors de la commande des Services, que ce soit via le Site Web ou de toute autre manière - y compris l'inscription à la période d'Essai - le Client (potentiel) sera toujours invité à accepter les Conditions Générales et l'ATD de TEAMLEADER. Le Client conclut un Accord avec TEAMLEADER après avoir accepté les Conditions Générales et l'ATD. Les Conditions Générales et l'ATD seront disponibles dans le Compte utilisateur.

Le Client reconnaît expressément que l'acceptation des Conditions Générales par voie électronique donne lieu à un Accord valide. Ceci est pleinement conforme au Code belge de droit économique. Dans les limites autorisées par la loi, TEAMLEADER peut utiliser tous les fichiers électroniques disponibles pour prouver l'existence de l'Accord.

Toute personne qui conclut le présent Accord au nom d'une entité juridique déclare et garantit qu'elle a le pouvoir légal d'engager cette entité à respecter les présentes Conditions générales.

À tout moment, TEAMLEADER est en droit de demander des informations supplémentaires sur le signataire et sur le Client (potentiel). TEAMLEADER est en droit de résilier l'Accord ou de suspendre l'exécution des Services en cas de (i) doutes sur l'identité du signataire, (ii) doutes sur la solvabilité du Client (potentiel) et (iii) indications que le Client (potentiel) a l'intention de revendre les Services sans l'autorisation explicite de TEAMLEADER. Une telle annulation ou suspension de l'exécution de l'Accord ne donnera jamais droit à l'autre partie de recevoir une quelconque forme de compensation ou de dommages et intérêts.

## 2.3 Commande et livraison

### *Commande*

Dans le cas où le Client a fait usage de la période d'Essai (voir Art. 3) et dispose encore d'un Compte Utilisateur actif, l'Abonnement peut être commandé par le biais du Compte Utilisateur en cliquant sur le bouton « mise à jour » à condition que le Client fournisse au moins les informations suivantes :

- Forfait ;
- Terme ;
- Un paiement par carte de crédit ou par prélèvement automatique (SEPA), comprenant les détails de paiement.

Un Accord ne prend effet qu'après confirmation électronique de la commande ou au moment où TEAMLEADER met les Services à la disposition du Client.

### *Livraison*

Après la conclusion de l'Accord, le Client se verra accorder l'accès à l'Outil. La fourniture au Client d'un Compte Utilisateur est considérée comme une livraison de l'Abonnement.

Lors de la livraison de l'Abonnement, le Client est tenu d'effectuer une première vérification afin de déterminer si l'Abonnement est conforme à sa commande. Cela inclut, entre autres, les fonctionnalités incluses dans le Forfait sélectionné.

Le Client est tenu d'informer TEAMLEADER de toute non-conformité dans les 48 heures suivant la livraison en passant par le [service d'assistance](#). Si aucune réclamation n'est faite dans les 48 heures, le Client est réputé avoir approuvé et accepté la livraison.

## 2.4 Absence de droit de rétractation

Conformément au Code belge des sociétés (néerlandais : Wetboek Economisch Recht ou WER), tout consommateur (c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle) dispose d'un droit de rétractation concernant les produits et/ou services achetés sur Internet, par courrier électronique ou par téléphone.

Les Services étant uniquement destinés à être utilisés à des fins commerciales internes, tout Client est considéré comme une « entreprise » au sens du Code belge de droit économique dans sa relation commerciale avec TEAMLEADER. En conséquence, nos Clients ne disposent en aucun cas d'un droit de rétractation, y compris pour l'Abonnement.

Veuillez noter que TEAMLEADER offre à chaque Client potentiel la possibilité d'utiliser un Compte d'essai gratuit pour une période limitée (voir l'article 3). En proposant cette période d'Essai, TEAMLEADER offre donc plus que ce que la loi lui impose.

## 2.5 Champ d'application

La relation commerciale entre les Parties sera uniquement régie par les présentes Conditions Générales. Le présent Accord remplace et annule tout accord antérieur qui aurait pu exister entre les Parties concernant les Services.

Les présentes Conditions Générales ont toujours la priorité sur les conditions générales du Client.

## 2.6 Modifications de l'Accord

TEAMLEADER se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales, ses prix et ses Services à tout moment dans le futur. TEAMLEADER s'engage à informer le Client de ces modifications par le biais d'une Communication.

- Les modifications non substantielles prendront effet dès que le Client en sera informé.
- Les modifications substantielles ne prendront effet qu'après l'expiration d'un délai raisonnable, tel que communiqué par TEAMLEADER au Client.

Ce n'est qu'en cas de modification substantielle de l'Accord (par exemple, une augmentation de prix, voir l'article 4.3) que le Client a la possibilité d'exprimer des objections et - si aucune solution équitable ne peut être trouvée - de résilier l'Accord (voir l'article 9.1).

## 3. ESSAI GRATUIT (DÉMO)

Chaque Client aura la possibilité d'essayer gratuitement l'Outil pendant une période limitée. La période pendant laquelle le Client a accès à ce compte d'Essai est déterminée à la seule discrétion de TEAMLEADER. TEAMLEADER se réserve le droit de fermer tout compte d'Essai à tout moment et de supprimer définitivement toutes les données enregistrées dans le compte d'Essai par le Client. TEAMLEADER peut refuser ou limiter les activations successives de comptes d'Essai afin de prévenir les abus.

Indépendamment du fait que le Client utilisant un compte d'Essai gratuit n'est pas (encore) un Client payant, le Client à l'essai doit également se conformer à toutes les conditions d'utilisation applicables et aux autres dispositions pertinentes des présentes Conditions Générales pendant la période d'Essai, en particulier les articles 5 (Conditions d'utilisation), 7 (Propriété intellectuelle), 10 (Responsabilité), 11 (Données personnelles et vie privée) et 12 (Confidentialité).

## 4. PRIX

### 4.1 Offres commerciales

Toutes les promotions, offres commerciales, remises et annonces de TEAMLEADER communiquées via le Site Web, par e-mail ou sous toute autre forme (et notamment les catalogues, brochures, circulaires, dépliants et autres annonces publicitaires), sont tout à fait sans engagement et ne peuvent être considérées par le Client (potentiel) que comme une invitation à commander les Services, sauf indication contraire explicite.

Toutes les remises commerciales sur l'Offre de base mentionnées oralement (par exemple, par téléphone) doivent être confirmées par écrit (par exemple, sur la facture correspondante) pour être valides.

Le Client (potentiel) reconnaît que les réductions ne sont applicables que conformément aux directives et conditions expressément énoncées à cet égard. Ces réductions sont réputées être accordées de manière ponctuelle pour le Terme initial ou la durée spécifiée et ne s'appliquent donc pas automatiquement aux

commandes ultérieures (similaires). Toute autre pratique contraire est considérée comme un geste commercial et ne s'applique que tant qu'elle n'est pas révoquée par TEAMLEADER. Le Client (potentiel) reconnaît que les réductions (ainsi que tout autre cadeau promotionnel) ne peuvent être cumulées, sont nominatives et ne peuvent jamais donner lieu à des droits acquis.

## 4.2 Prix

### *Généralités*

Tous les prix sont présentés hors TVA et/ou autres taxes et frais (locaux). Tous les prix sont présentés en euros et doivent également être payés en euros.

### *Abonnement*

Les Frais d'Abonnement sont basés sur les paramètres suivants :

- (i) Le Forfait sélectionné ;
- (ii) La durée (mensuelle ou annuelle) ;
- (iii) Les limites du Compte Client.

Des informations supplémentaires concernant les prix de l'Abonnement sont disponibles sur le Site Web et dans l'Outil.

Les Frais d'Abonnement convenus pour l'Abonnement commandé par le Client pendant le Terme initial est indiquée dans l'aperçu de licence du Client disponible dans l'Outil. En cas de modification des Frais d'Abonnement (voir l'article 4.3, Modifications de prix) et/ou de modification ultérieure du champ d'application de l'Abonnement (voir l'article 4.4, Améliorations Avec la dernière facture non contestée, l'aperçu de la licence dans l'Outil servira de preuve des Frais d'Abonnement convenus et applicables entre les Parties à ce moment-là.

## 4.3 Modifications des prix

### *Généralités*

En aucun cas, TEAMLEADER ne garantit de pouvoir maintenir les prix appliqués pour ses Services. TEAMLEADER peut à tout moment ajuster les prix d'un ou de plusieurs de ses Services.

En cas d'augmentation de ses prix affectant les Clients existants, TEAMLEADER s'engage à en informer ses Clients par une Communication au moins un (1) mois avant l'application des nouveaux prix.

### *Frais d'abonnement*

Sans préjudice des dispositions relatives à l'indexation ci-dessous, une augmentation des Frais d'Abonnement d'un Client qui prend effet pendant le Terme en cours est considérée comme une modification substantielle de l'Accord. Par conséquent, le Client aura la possibilité de résilier l'Accord. Cette notification de résiliation doit être envoyée par écrit à TEAMLEADER avant l'entrée en vigueur des nouveaux Frais d'Abonnement. La poursuite de l'utilisation de l'Outil par le Client après la date d'entrée en vigueur constitue l'acceptation des prix révisés.

### *Indexation*

Dans la mesure où les prix des Services se basent sur les coûts salariaux en vigueur, les coûts des composants/pièces, les cotisations sociales et les charges fiscales, les primes d'assurance, les coûts des matériaux, les taux de change et/ou autres coûts, TEAMLEADER a le droit, en cas d'augmentation d'un ou de plusieurs de ces facteurs, d'indexer ses prix en conséquence conformément à ce qui est légalement autorisé (pour les Frais d'Abonnement : même pendant le Terme en cours). Une indexation ne peut être considérée comme une modification substantielle de l'Accord.

## **4.4 Améliorations et déclassements**

### *Améliorations*

Le Client est libre (i) de passer à un Forfait supérieur et (ii) d'augmenter les limites du Compte client (ci-après désignés conjointement comme la/les « **Amélioration(s)** »). Ces Améliorations peuvent être effectuées à tout moment pendant le Terme grâce à la fonctionnalité d'amélioration dans l'Outil.

Toute Amélioration demandée par le Client est activée immédiatement.

Des frais supplémentaires seront facturés au prorata en tenant compte de la durée restante du Terme en cours pendant lequel le Client pourra utiliser l'Amélioration.

### *Déclassements*

Le Client est libre (i) de passer à un Forfait inférieur et (ii) d'annuler les augmentations définies pour les limites du Compte client (ci-après désignés conjointement comme le(s) « **Déclassement(s)** »).

Les demandes Déclassements ne sont effectuées qu'à partir de la Date du Renouvellement (c'est-à-dire trimestriel ou annuel). En conséquence, le Client n'a droit à aucun remboursement pour toute non-utilisation de certaines caractéristiques d'un Forfait ou des limites de Compte client pendant le Terme en cours.

## **5. CONDITIONS D'UTILISATION**

### **5.1 Licence du logiciel (droit d'utilisation)**

TEAMLEADER accorde au Client un droit limité, non exclusif, non transférable, non cessible et mondial d'utiliser l'Outil, y compris toute mise à jour (future) de l'Outil, uniquement pour ses opérations commerciales internes.

Le Client déclare et certifie dans tous les cas que (i) toutes les informations soumises (lors de l'inscription) sont complètes, véridiques et exactes et (ii) qu'il maintiendra l'exactitude de ces informations.

Toute autre utilisation ou exploitation non explicitement accordée au Client ne sera pas autorisée sans l'accord écrit de TEAMLEADER.

Tant que le présent Accord reste en vigueur, le Client peut utiliser l'Outil dans le cadre des droits accordés au moment de la conclusion de l'Accord. La portée des droits accordés peut être limitée ou étendue pendant toute la durée de l'Accord.



Le Client est responsable des actions, de la conduite, du fonctionnement et de toutes les autres actions relatives à l'Outil par ses employés, dirigeants, directeurs et autres tiers à qui il donne, intentionnellement ou non, un accès direct ou indirect à l'Outil.

En cas de non-respect de l'Accord, TEAMLEADER peut prendre des mesures à l'encontre du Client.

## 5.2 Restrictions

Les droits accordés en vertu de l'Accord sont soumis à des restrictions. Le Client s'engage à utiliser l'Outil pour ses besoins commerciaux internes uniquement et en conformité avec toutes les lois, règles et réglementations applicables émises par les autorités compétentes.

Le Client s'engage à ne pas utiliser l'Outil pour exercer une activité qui est ou peut être, directement ou indirectement, illégale, nuisible, menaçante, abusive, harcelante, délictuelle ou diffamatoire, ni pour exercer une activité qui viole les droits (de propriété intellectuelle) de TEAMLEADER, de ses Filiales ou d'un tiers.

Le Client convient que le respect du présent article est une base essentielle de l'Accord.

Le Client s'engage à ne pas utiliser l'Outil de manière abusive et à respecter les restrictions imposées. Sans que cette liste soit exhaustive, le Client s'engage à s'abstenir de :

- (Re)vendre, céder, distribuer, (sous-)licencier, louer, prêter, distribuer ou transférer de toute autre manière tout droit lié à l'Outil accordé en vertu du présent Accord, sans le consentement écrit préalable de TEAMLEADER, ni inclure tout service ou tout travail dérivé de celui-ci dans une offre de service bureau ou d'externalisation à un tiers.
- Copier, modifier, adapter, altérer, traduire ou créer des œuvres dérivées basées sur l'Outil (autres que les copies, modifications ou œuvres dérivées réalisées exclusivement à partir des rapports ou des aperçus créés uniquement pour les besoins internes du Client) ;
- Se livrer à l'ingénierie inverse, au désassemblage ou à la décompilation de l'Outil, et n'autoriser aucune autre personne à le faire ;
- Utiliser l'Outil à des fins illégales ou illicites ou pour la transmission de données illégales, diffamatoires, portant atteinte à la vie privée d'autrui, abusives, menaçantes, nuisibles ou portant atteinte à la propriété intellectuelle d'autrui ;
- Utiliser l'Outil pour accomplir ou promouvoir toute activité illégale ;
- Utiliser l'Outil pour le transfert de « courrier indésirable », de « spam », de « chaîne de courrier », de « hameçonnage » ou de toute autre diffusion massive non souhaitée de courriers électroniques ;
- Utiliser l'Outil pour épier, harceler ou porter atteinte à une autre personne ;
- Perturber le bon fonctionnement de l'Outil et/ou du Site Web. Cela implique que les Clients doivent s'abstenir d'envoyer, de traiter ou de stocker du matériel contenant des virus logiciels, des vers, des chevaux de Troie ou tout autre code, fichier, script, agent ou programme informatique nuisible ou malveillant qui pourrait porter atteinte aux Services et aux intérêts de TEAMLEADER, de ses Filiales et de ses Clients. Les Clients doivent également s'abstenir de télécharger tout contenu susceptible d'alourdir ou de perturber l'infrastructure de l'Outil et son bon fonctionnement ;

- Ajouter à l'Outil des contenus qui peuvent être considérés comme inappropriés ou illégaux en raison de leur caractère illégal, nuisible, abusif, trompeur, menaçant, obscène, pornographique, offensant ou raciste et/ou plus généralement parce qu'ils sont en conflit avec la moralité publique ou l'ordre public ;
- Contourner le modèle commercial de TEAMLEADER ou de ses Filiales ;
- Utiliser l'Outil - partiellement ou intégralement - de toute manière qui pourrait donner une impression, une attribution ou une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard de TEAMLEADER et/ou de ses Filiales, ou de tout tiers.
- Utiliser l'Outil de manière frauduleuse (par exemple, l'utilisation d'un faux Compte Utilisateur et/ou la fourniture de fausses informations Utilisateur sont considérées comme une utilisation frauduleuse) ;
- Se faire passer pour une autre personne (physique ou morale) en utilisant l'Outil sans l'autorisation nécessaire.
- Utiliser l'Outil d'une manière considérablement plus conséquente que l'utilisation par un Client moyen et qui risque de nuire au réseau ou de causer une surcharge du système.

Le Client doit immédiatement (i) pénaliser ou sanctionner toute utilisation impropre et non autorisée et (ii) informer immédiatement TEAMLEADER par écrit d'une telle utilisation.

#### 5.4 Recours

TEAMLEADER peut prendre toutes les mesures nécessaires et raisonnables lorsque le Client agit en violation de l'Accord, de la loi applicable, des droits des tiers ou des règles de conduite généralement acceptées sur Internet. TEAMLEADER conserve une grande marge d'appréciation pour sanctionner une violation, proportionnellement à la violation. TEAMLEADER peut suspendre temporairement ou refuser définitivement l'accès à l'Outil. TEAMLEADER peut facturer au Client tous les frais encourus résultant du non-respect des conditions d'utilisation par le Client

Lorsque la situation l'exige, les mesures susmentionnées peuvent être prises sans avertissement préalable. Le Client n'a pas le droit de demander des remboursements ou des dommages-intérêts pour les mesures prises.

Si le Client estime que les mesures prises sont disproportionnées ou non fondées, le Client doit le signaler à TEAMLEADER dans les quinze (15) jours civils suivant la prise de la mesure. TEAMLEADER tiendra compte de ces arguments sans être obligé de défaire les mesures prises.

#### 5.5 Exigences du système

L'utilisation et l'accès à l'Outil par le Client requièrent une connexion Internet et l'utilisation d'un navigateur web moderne (nous supportons tous les navigateurs, mais nous recommandons d'utiliser la dernière version de Google Chrome). Si le navigateur utilisé est obsolète, le Client pourrait ne pas être en mesure d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'Outil ou ces fonctionnalités pourraient ne pas fonctionner de façon optimale.

Le Client est responsable de la sécurité appropriée et adéquate des équipements et de l'environnement informatique sous sa responsabilité.

## 6. FACTURATION ET PAIEMENT

### 6.1 Facturation

Le Client accepte expressément la facturation électronique par TEAMLEADER, sauf accord contraire écrit des Parties. Toutes les factures émises dans le cadre du présent Accord seront envoyées à l'adresse électronique fournie par le Client lors de la commande des Services. Il incombe au Client de maintenir à jour ses informations de facturation. Le Client n'est pas libéré de son obligation de paiement et des conséquences d'un retard ou d'un défaut de paiement dans le cas où TEAMLEADER établit et envoie une facture en utilisant les informations de facturation périmées du Client.

#### *Frais d'abonnement*

TEAMLEADER facture les Frais d'Abonnement à ses Clients comme suit :

- Dans le cas d'un Terme mensuel : une facture par mois ;
- Dans le cas d'un Terme annuel : une facture par an ;

La facture sera toujours transmise au Client avant le début du Terme concerné.

#### *Améliorations*

Les Améliorations (voir l'article 4.4) que le Client commande pendant la Durée du contrat seront facturées au Client immédiatement après la commande passée par le Client.

### 6.2 Paiement

Sauf accord contraire explicite, toutes les factures TEAMLEADER sont automatiquement perçues par TEAMLEADER en totalité par carte bancaire ou par prélèvement automatique SEPA - selon la préférence du Client précisée lors de la commande des Services - à la date de la facture. *En cas de paiement par prélèvement automatique SEPA, TEAMLEADER déroge donc officiellement à l'obligation légale de notification préalable, 14 jours civils avant encaissement, sur la base de procédures internes.*

Pour le traitement de ses paiements, TEAMLEADER fait appel aux services de partenaires externes professionnels et spécialisés qui exploitent une plateforme de paiement. Les paiements en ligne sont établis à l'aide de protocoles sécurisés. Tous les paiements en ligne sont soumis aux conditions générales de l'administrateur externe de la plateforme de paiement, qui est entièrement responsable du traitement correct de tous les paiements en ligne.

Les données financières du Client saisies dans le cadre d'un paiement en ligne sont échangées uniquement entre le partenaire externe et les institutions financières concernées. TEAMLEADER n'a pas accès aux données financières confidentielles du Client.

Les factures ne peuvent être légitimement contestées par le Client que par courrier électronique ([invoicing@teamleader.eu](mailto:invoicing@teamleader.eu)) dans les sept (7) jours civils suivant la date de la facture, en indiquant la date

de la facture, le numéro de la facture et les raisons détaillées. Un tel litige ne décharge pas le Client de ses obligations de paiement.

Le paiement inconditionnel effectué par le Client du montant de la facture est considéré comme une acceptation explicite de la facture.

Les paiements partiels par le Client sont toujours acceptés sous réserve de modifications et sans préjudice, et sont d'abord affectés aux frais de recouvrement, puis aux dommages-intérêts, aux intérêts dus et, enfin, au montant principal, avec une préférence pour l'affectation au montant principal impayé le plus ancien.

### **6.3 Conséquences d'un non-paiement ou d'un retard de paiement**

Pour chaque facture non payée en tout ou en partie par le Client à la date d'échéance, ce dernier est redevable - de plein droit et sans mise en demeure préalable - d'un intérêt de retard de 1 % par mois de retard, un mois déjà commencé étant considéré comme entièrement accompli, tandis que le montant dû sera majoré de tous les frais de recouvrement payés par TEAMLEADER dans le cadre du recouvrement de la dette, plus 10 % du montant de la facture, avec un minimum de 50 € (hors TVA) à titre de dommages-intérêts forfaitaires, sans préjudice du droit de TEAMLEADER de demander une indemnisation plus élevée.

Si le Client ne paie pas une ou plusieurs factures, TEAMLEADER a le droit de suspendre temporairement l'accès aux Services jusqu'à réception du paiement effectif et intégral du Client. Toutefois, la suspension temporaire de l'accès aux Services n'affecte pas la poursuite du Terme. En outre, TEAMLEADER peut résilier unilatéralement l'Accord si le Client ne paie pas ou est en retard de paiement de manière répétée.

Tout retard de paiement ou non-paiement entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les autres factures de TEAMLEADER au Client, même si elles ne sont pas encore échues, et toutes les conditions de paiement autorisées cesseront d'être applicables. La même chose s'applique dans le cas d'une faillite imminente, d'une dissolution judiciaire ou amiable, d'une suspension de paiement, ainsi que de tout autre fait montrant que le Client est insolvable.

## **7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

### **7.1 Droits de propriété intellectuelle de TEAMLEADER**

Le Client reconnaît explicitement que TEAMLEADER et ses Filiales sont et restent les seuls propriétaires de l'Outil et/ou des autres droits de propriété intellectuelle connexes. Tous ces droits et cette survalueur sont et resteront la propriété de TEAMLEADER et de ses Filiales.

Par conséquent, la licence accordée au Client en vertu du présent Accord (*voir l'article 5.2*) implique uniquement le droit d'utiliser - à titre onéreux - l'Outil. Aucune licence implicite n'est accordée dans le cadre du présent Accord.

En aucun cas, une telle licence ne doit :

- Entraîner un transfert de propriété de l'Outil par TEAMLEADER au Client ;
- Accorder au Client tout droit sur l'Outil, ainsi que sur les noms commerciaux et/ou les marques de commerce de TEAMLEADER ou de ses Filiales, et

- Confère au Client le droit de demander à TEAMLEADER de fournir une copie de tout logiciel ou autre produit utilisé par TEAMLEADER pour fournir les Services.

Le Client n'utilise donc aucune marque ni aucun nom commercial ou nom de marque de TEAMLEADER ou de ses Filiales (tel que, notamment, l'utilisation de ceux-ci dans des méta-références, des mots-clés ou du texte caché), sans l'approbation écrite explicite de TEAMLEADER et/ou de ses Filiales.

Sans préjudice du droit du Client ou d'un quelconque tiers de défier la validité d'une quelconque propriété intellectuelle de TEAMLEADER, le Client n'accomplira ni n'autorisera aucun tiers à accomplir un quelconque acte qui invaliderait ou pourrait invalider ou qui serait ou pourrait être contradictoire avec une quelconque propriété intellectuelle de TEAMLEADER – y compris, sans limitation, un quelconque brevet, copyright, design enregistré, marque déposée ou autre propriété industrielle ou intellectuelle – et n'omettra pas ni n'autorisera aucun tiers d'omettre d'accomplir un quelconque acte qui, par son omission, aurait cet effet.

Le Client s'engage à informer TEAMLEADER de toute violation réelle ou présumée, ou de toute menace de violation, de tout droit de propriété intellectuelle de TEAMLEADER dont il aurait connaissance, ainsi que de toute réclamation d'un tiers à la suite de l'utilisation des Services.

## 7.2 Documentation

Sous réserve des présentes Conditions Générales, TEAMLEADER accorde au Client par la présente une licence non exclusive et non transférable pendant le Terme (voir l'article 8) pour reproduire des copies de la Documentation uniquement à des fins d'utilisation par le Client dans le cadre de sa licence (voir l'article 5.2).

Le Client reconnaît que :

- Aucun droit n'est accordé pour publier, modifier, adapter, traduire ou créer des œuvres dérivées de la Documentation.
- La Documentation fait partie de la propriété intellectuelle de TEAMLEADER et il accepte par la présente de reproduire fidèlement tous les avis de propriété, y compris les avis de droits d'auteur, de marques de commerce ou les avis de confidentialité contenus dans les copies de la Documentation.

## 7.3 Références

Sans transmettre aucun droit, titre ou intérêt, le Client accepte que TEAMLEADER soit en droit de faire des références informatives précises aux noms commerciaux, marques de commerce ou marques de service du Client (collectivement, les « Marques ») en relation avec l'exécution des Services par TEAMLEADER, par exemple sur le Site Web, et ce gratuitement.

TEAMLEADER cesse, dans un délai raisonnable, toute utilisation des Marques du Client dans le cadre de l'exécution des Services dès (i) la résiliation de l'Accord ou (ii) la réception d'une notification du Client demandant l'arrêt de cette utilisation.

## 8. DURÉE

Chaque abonnement a un Terme renouvelable d'un mois ou d'un an, selon la préférence du Client lors de la commande de l'Abonnement.

Un nouveau Terme égal au précédent (initial ou renouvelé) d'un mois ou d'un an commencera automatiquement si l'Accord n'est pas résilié par le Client avant la Date du Renouvellement, ce qui autorise TEAMLEADER à facturer le Client pour le Terme renouvelé.

En cas de renouvellement de l'Accord, le prix applicable est toujours basé sur l'état du Compte Client immédiatement avant la Date du Renouvellement (sans tenir compte des éventuelles augmentations de prix, voir l'article 4.3). Cela signifie que toute Amélioration effectuée pendant le Terme précédent continuera à s'appliquer pendant le nouveau Terme. De même, les Déclassements en temps voulu sont pris en compte.

## 9. RÉSILIATION

### 9.1 Résiliation par le Client

Le Client peut résilier l'Abonnement en utilisant la fonctionnalité de l'Outil prévue à cet effet.

(i) À tout moment et pour toute raison, à condition que cette résiliation ait lieu avant la Date du Renouvellement.

(ii) Dans le cas où le Client ne peut pas accepter une modification substantielle de l'Accord et que cette résiliation a lieu dans les 30 jours civils après en avoir été informé par TEAMLEADER.

Les modifications substantielles apportées à l'Accord comprennent :

- Une modification substantielle des présentes Conditions Générales par TEAMLEADER (voir l'article 2.6) ;
- Une augmentation substantielle des prix qui affecte le Client (voir l'article 4.3) ;
- Une modification de l'offre des Services, qui entraîne un désavantage significatif pour le Client (voir l'article 16).

La résiliation n'autorise en aucun cas le Client à réclamer à TEAMLEADER une quelconque forme de dommages et intérêts ou d'indemnisation.

### 9.2 Résiliation par TEAMLEADER

Sans préjudice de tout autre droit ou recours que TEAMLEADER peut avoir à l'égard du Client, TEAMLEADER peut résilier l'Accord à tout moment et sans intervention juridique en cas de circonstances exceptionnelles rendant impossible la poursuite de toute coopération professionnelle entre TEAMLEADER et le Client.

Le Client convient que les circonstances suivantes devraient être considérées comme des circonstances exceptionnelles :

(i) Si TEAMLEADER détecte ou a des raisons substantielles de supposer que :

- Le Client enfreint matériellement l'une des dispositions des présentes Conditions Générales (en particulier s'il enfreint les restrictions énoncées à l'article 5.4).

Dans la mesure où cela est encore jugé utile, TEAMLEADER informera d'abord le Client de l'infraction et lui demandera (i) de rectifier la situation ainsi que (ii) de s'abstenir de commettre une telle infraction et, si possible, (iii) d'empêcher qu'une telle infraction ou des infractions ne se produisent à l'avenir.

- Le Client utilise les Services à des fins non autorisées, illégales et/ou inappropriées ;
- L'Accord conclu avec le Client est basé sur des informations incorrectes ou fausses du Client ; ou
- Le Client a commandé les Services pour des raisons qui ne peuvent être considérées comme objectivement raisonnables et acceptables.

(ii) Si le Client cesse ses paiements, dépose une déclaration de faillite, est déclaré en faillite, entre dans une procédure de liquidation ou une procédure similaire ou est liquidé ;

(iii) Si le Client commet un acte de malhonnêteté, déloyauté ou fraude à l'égard de TEAMLEADER ou de ses Filiales ;

Dans le cas d'une telle résiliation par TEAMLEADER, notifiée par courrier électronique, l'Accord sera automatiquement résilié sans délai de préavis ni indemnité et sans préjudice du droit de TEAMLEADER de réclamer au Client une indemnité supplémentaire. TEAMLEADER est en droit de refuser toute demande du Client de conclure un (nouvel) Accord concernant l'utilisation des Services.

### 9.3 Conséquences de la résiliation

À la résiliation de l'Abonnement :

- Par le Client :

TEAMLEADER s'engage à désactiver le Compte Client dès que raisonnablement possible après la fin de l'Abonnement. TEAMLEADER essaie, au mieux de ses capacités, d'informer le Client de cette désactivation du Compte Client à l'avance.

Il est recommandé au Client d'exporter les Données client avant la fin de l'Abonnement en utilisant les outils d'exportation disponibles. Toute exportation après la désactivation de l'Abonnement ne peut se faire que pendant une durée limitée (voir l'ATD) et avec l'aide de TEAMLEADER, qui peut facturer des frais pour les efforts déployés.

- Par TEAMLEADER :

TEAMLEADER veille (i) à sa seule discrétion, à déterminer une période au cours de laquelle désactiver le Compte Client et (ii) le cas échéant, permettre au Client d'exporter les Données client depuis le Compte Client.

Les Données client seront livrées sous une forme lisible par machine lors de leur exportation. TEAMLEADER s'efforce de fournir les Données client exportées de la manière la plus complète possible, mais ne peut donner aucune garantie absolue à cet égard.

À la résiliation de l'Accord, chaque Partie restitue toutes les informations confidentielles et les documents exclusifs de l'autre Partie (voir l'article 11).

Si le Contrat est résilié pour toute autre raison qu'une faute grave de la part de TEAMLEADER, le Client est tenu de payer le montant correspondant à la partie restante de la Durée en cours (et, le cas échéant, à la Durée suivante), même si le Client n'utilise plus les Services. Les montants déjà versés à TEAMLEADER pour le Terme courant et/ou à venir seront conservés par TEAMLEADER et ne seront pas restitués.

Les articles suivants survivent et restent pleinement en vigueur conformément à leurs termes, nonobstant l'expiration ou la résiliation du présent Accord pour quelque raison que ce soit : Articles 7 (Propriété intellectuelle), 10 (Responsabilité), 11 (Données personnelles et vie privée) et 12 (Confidentialité).

## 10. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de TEAMLEADER sera limitée au montant le plus faible des deux montants suivants : (i) la valeur de la dernière facture concernant les Services, ou (ii) le montant du paiement des polices d'assurance conclues par TEAMLEADER. La responsabilité de TEAMLEADER est en tout état de cause limitée à la responsabilité obligatoire en vertu de la loi belge.

Le Client accepte de toujours devoir notifier à TEAMLEADER, dans les plus brefs délais, tout dommage qu'il aurait subi du fait de l'utilisation des Services. Toute aggravation du dommage résultant d'un retard de notification ne sera pas imputable à TEAMLEADER.

À l'exception de ce qui est expressément représenté ou garanti dans les présentes Conditions Générales et dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable, les Services ainsi que la Documentation et tout autre produit ou service fourni par TEAMLEADER sont fournis "en l'état". TEAMLEADER décline ainsi toute promesse, condition, déclaration et garantie - expresse ou implicite - y compris, notamment, toute garantie implicite d'adéquation à un usage particulier, de qualité satisfaisante, de compétence et d'attention raisonnables, d'intégration de système et/ou d'exactitude des données.

En outre, TEAMLEADER ne garantit pas que les Services répondront à toutes les exigences du Client. De plus, le Client a la possibilité (i) d'utiliser la Démo (voir l'article 3) avant de devenir Client payant et (ii) de demander à tout moment des informations complémentaires à TEAMLEADER à cet égard. Par conséquent, le Client déclare avoir été suffisamment informé du contenu et du champ d'application des Services.

Sans préjudice de la généralité de la section précédente, TEAMLEADER ne garantit pas que : (i) les performances de l'Outil seront ininterrompues ou sans erreur, ni que toutes les erreurs et/ou tous les bugs seront corrigés (dans des délais raisonnables), (ii) l'Outil sera constamment disponible, sans virus, en temps utile et complet, ou (iii) les informations fournies par l'Outil sont complètes, correctes, exactes et non trompeuses.

L'utilisation prévue de l'Outil par le Client et ses Utilisateurs connexes est déterminée sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques. TEAMLEADER ne peut en aucune façon être tenue responsable de dommages directs ou indirects quelconques résultant de cette utilisation prévue. Par conséquent, le Client et ses Utilisateurs connexes sont les seuls responsables de tout dommage causé à leur ordinateur (programmes), à leurs dispositifs sans fil et/ou autres équipements.

TEAMLEADER ne sera pas responsable pour ce qui suit :



- Les dommages indirects et/ou consécutifs (notamment les pertes de revenus, pertes de clientèle et dommages aux biens du Client dus à l'utilisation des Services). Cette limitation de responsabilité s'applique également lorsque TEAMLEADER a été spécifiquement informée de la perte potentielle par le Client ;
- Les vices qui ont été directement ou indirectement causés par un acte commis par le Client ou par un tiers, indépendamment de la question de savoir si ceux-ci sont causés par une erreur ou une négligence ;
- Les dommages causés par l'utilisation des Services dans un but différent de celui pour lequel ils ont été développés ou conçus par TEAMLEADER ;
- Les dommages supplémentaires liés à l'utilisation continue par le Client, l'Administrateur et/ou les Utilisateurs après qu'un vice a été découvert ;
- La perte ou l'utilisation incorrecte des Données client, sauf si cela est exclusivement imputable à TEAMLEADER ;
- Les dommages causés par la non-conformité à un quelconque conseil et/ou à de quelconques lignes directrices pouvant avoir été donné(e)s par TEAMLEADER, que cette dernière fournit toujours sur une base discrétionnaire ;
- Les dommages causés par un cas de force majeure ou un coup dur (voir l'article 17).

Le Client accepte que TEAMLEADER ne garantit en aucune manière qu'en utilisant les Services, le Client se conforme automatiquement à des lois, réglementations ou normes industrielles spécifiques. Il revient pleinement au Client de s'assurer que son utilisation des Services est conforme à toutes les lois, réglementations et normes applicables à sa juridiction et à son secteur d'activité. TEAMLEADER décline expressément toute responsabilité en cas de non-respect par le Client des lois, réglementations ou normes industrielles applicables, et le Client reconnaît que TEAMLEADER ne peut être tenue responsable des conséquences juridiques résultant d'un tel non-respect.

Le Client est réputé ne pas fournir d'informations (confidentielles) (par exemple, une feuille Excel contenant des données, y compris les Données Client) ni aucune donnée de connexion à un employé de TEAMLEADER de quelque manière que ce soit et pour quelque raison que ce soit. Si le Client, contrairement à ce qui précède, fournit l'une de ces données à TEAMLEADER, le Client reconnaît qu'il agit entièrement à ses propres risques. Dans ces cas, TEAMLEADER ne peut pas garantir la même sécurité et la même confidentialité en ce qui concerne les informations fournies que celles garanties pour les Données Client.

Le Client indemniserà et/ou dégagera TEAMLEADER et tous ses responsables, cadres, partenaires, employés et Filiales de toute responsabilité à l'égard de toute réclamation de toute nature qui pourrait découler de l'existence, de la mise en œuvre, du non-respect et/ou de la résiliation des présentes Conditions Générales et qui aurait été causée par sa propre négligence, sa faute ou son imprudence.

## 11. DONNÉES PERSONNELLES ET VIE PRIVÉE

### 11.1 TEAMLEADER en tant que responsable du traitement des données

TEAMLEADER traite les Informations Personnelles du Compte Client pour plusieurs fins qui lui sont propres (principalement pour fournir les Services, mais aussi pour envoyer des circulaires et d'autres communications commerciales), TEAMLEADER agit en tant que « responsable du traitement des données » au sens de la Législation sur la Protection de la Vie Privée.

La Déclaration de Confidentialité de TEAMLEADER comprend toutes les informations pertinentes sur la manière dont TEAMLEADER traite les Informations Personnelles du Compte Client en sa qualité de responsable du traitement (notamment : les finalités du traitement des données, le(s) type(s) de données personnelles à traiter, la période pendant laquelle elles sont conservées, les destinataires des données, etc.). La Déclaration de Confidentialité de TEAMLEADER doit être lue en même temps que la politique en matière de cookies de TEAMLEADER.

En concluant un Accord avec TEAMLEADER - y compris l'inscription pour une période d'Essai - le Client est réputé avoir lu la Déclaration de Confidentialité et en comprendre le contenu.

### 11.2 TEAMLEADER en tant que sous-traitant des données

Sous réserve des exceptions prévues à l'article 12.3, le Client reconnaît qu'il agira en tant que "responsable du traitement" des données et TEAMLEADER en tant que "sous-traitant" au sens de la Législation sur la Protection de la Vie Privée pour :

- Le traitement des Données Personnelles du Compte Client ; et
- Le traitement de certaines données personnelles dans la mesure où ces données personnelles sont enregistrées dans le Compte Client pour les seules fins du Client et ne sont traitées par TEAMLEADER que pour le compte du Client.

Toutes les dispositions prises entre les parties à cet égard sont exclusivement régies par l'ATD qui est joint en annexe aux présentes Conditions Générales et qui est disponible dans chaque Compte Utilisateur. Un récapitulatif des données personnelles spécifiques traitées par TEAMLEADER en sa qualité de « sous-traitant du traitement » ainsi que des mesures de sécurité prises pour sécuriser ces données personnelles figure dans l'ATD.

En concluant un Accord avec TEAMLEADER - y compris l'inscription à une période d'Essai - le Client reconnaît avoir lu et accepté l'ATD.

## 12. CONFIDENTIALITÉ

### 12.1 Généralités

Toutes les informations échangées entre les Parties, par écrit ou oralement, avant et pendant la conclusion de l'Accord, sont considérées comme confidentielles et sont traitées par chaque Partie dans le plus grand secret, sauf indication contraire dans les présentes Conditions Générales.

Les Informations confidentielles comprennent, notamment : toutes les informations de nature financière, commerciale, juridique, fiscale, sociale, technique et organisationnelle, les secrets d'affaires et commerciaux, les données des partenaires commerciaux, les clients et des fournisseurs, les données sur les employés, les données personnelles, les programmes, les codes sources, les programmes informatiques, le code informatique, les modules, les scripts, les algorithmes, les caractéristiques et les modes de fonctionnement, les inventions (brevetables ou non), les processus, les schémas, les procédures de test, la conception et l'architecture des logiciels, la conception et les spécifications de fonction. Pour le Client, cela comprend les Données de Compte Client, mais pas les Informations du Compte Client.

Plus précisément, le destinataire veille à :

- Utiliser les informations confidentielles uniquement pour son propre compte et dans le plus grand secret ;
- Ne pas utiliser, reproduire ou attribuer les informations confidentielles de quelque manière que ce soit ou à d'autres fins que la coopération (éventuelle) entre les parties ;
- S'abstenir de se livrer à l'ingénierie inverse, au désassemblage ou à la décompilation de toute information confidentielle, ni autoriser d'autres personnes à le faire ;
- Ne tirer aucun avantage commercial des informations confidentielles ;
- S'abstenir de divulguer, communiquer ou mettre à la disposition d'un tiers les informations confidentielles dont il a connaissance, sans le consentement écrit explicite de la partie divulgatrice ;
- Divulguer ces informations confidentielles uniquement aux employés qui ont besoin de les connaître dans le cadre de la coopération (éventuelle) entre les parties, et le destinataire certifie et garantit que ces employés ont préalablement accepté, comme condition d'emploi, d'être liés par des conditions essentiellement similaires aux dispositions applicables au destinataire en vertu des présentes Conditions Générales.

La partie divulgatrice reste à tout moment seule propriétaire de ses informations confidentielles. Sauf dans les cas expressément prévus aux articles 12.2 et 12.3, rien dans les présentes Conditions Générales ne confère au destinataire un droit ou un intérêt quelconque sur les informations confidentielles.

Cette obligation de confidentialité s'applique aussi longtemps que l'Accord entre les Parties continue d'exister et pendant une période de cinq (5) ans à compter de la fin de l'Accord pour quelque raison que ce soit.

## **12.2 Exceptions applicables aux deux Parties**

Les obligations, telles que déterminées à l'article 12.1, ne sont pas applicables aux informations suivantes :

- Les informations qui sont publiquement disponibles, publiquement répandues et/ou connues par le grand public au moment de sa communication ;
- Les informations qui sont obtenues d'une manière légale par le destinataire, sur une base non confidentielle, d'une quelconque partie autre que la partie divulgatrice, cette tierce partie n'étant à son tour pas liée par un quelconque accord de confidentialité avec la partie divulgatrice ;
- Les informations dont la divulgation/l'annonce est requise par la loi ou par un tribunal ou une autre décision gouvernementale (d'une quelconque nature). Dans la mesure du possible, le destinataire

s'engage, avant toute divulgation/annonce, à discuter de la portée et de la manière de cette divulgation/annonce avec la partie divulgateuse.

### 12.3 Exceptions applicables à TEAMLEADER

Par dérogation à l'obligation de confidentialité énoncée à l'article 12.1, le Client accorde explicitement à TEAMLEADER et à ses Filiales une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de redevance pour :

- Utiliser et/ou commercialiser toute idée, contribution, suggestion, demande d'amélioration, recommandation, correction ou autre retour d'information reçu du Client, qui peut servir à améliorer et/ou étendre ses services.
- Recueillir, utiliser et divulguer les données quantitatives dérivées de l'utilisation de l'Outil par le Client (par exemple, le nombre moyen de factures créées, le nombre moyen de contacts ajoutés, le nombre moyen d'Utilisateurs, etc.) aux fins de ses activités, y compris à des fins d'analyse industrielle, de référencement, d'analyse et de commercialisation. Toutes les données divulguées seront uniquement sous forme agrégée et dépersonnalisée et ne permettront pas d'identifier le Client, ses Utilisateurs ou des tiers.
- Utiliser toutes les Données de Compte Client anonymes et anonymisées (c'est-à-dire les données qui ne peuvent pas être utilisées pour identifier un individu) à des fins de recherche, de formation, d'éducation, de statistiques et de commerce.

## 13. SERVICE D'ASSISTANCE

Dans le cas où le Client a besoin d'assistance ou a une demande concernant les Services, le Client est invité à consulter d'abord le centre d'aide de TEAMLEADER.

Si les informations fournies dans le centre d'assistance de TEAMLEADER n'apportent pas l'assistance requise, le Client peut contacter gratuitement le service d'assistance de TEAMLEADER en créant un ticket d'assistance. Le service d'assistance de TEAMLEADER est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (HEC), sauf les jours fériés ou ceux compensant les jours fériés tombant pendant les week-ends.

Le service d'assistance de TEAMLEADER mettra en œuvre tous les efforts raisonnables pour aider le Client dans les meilleurs délais à la suite de la demande d'assistance.

## 14. DISPONIBILITÉ, MAINTENANCE ET MISES À JOUR

TEAMLEADER offre à ses Clients la possibilité de vérifier la disponibilité de l'Outil à tout moment, en direct et en temps réel, via sur son Site Web.

En cas de problèmes de disponibilité de l'Outil, TEAMLEADER mettra en œuvre tous les efforts raisonnables pour résoudre ce problème dès que raisonnablement possible, sans donner de garantie en termes de temps de réponse et de résolution. Dans tous les cas et le cas échéant, TEAMLEADER est libre de déterminer ce qui doit être considéré comme une solution ou une compensation adéquate pour ses Clients à cet égard.

TEAMLEADER souhaite maintenir la qualité des Services à un niveau élevé en effectuant des activités de maintenance et en mettant en œuvre des mises à jour de façon régulière. TEAMLEADER s'engage à réduire au minimum l'impact de ces activités de maintenance et de mise à jour sur la disponibilité de l'Outil, mais n'exclut pas un éventuel temps d'arrêt pour ce faire. En tout état de cause, TEAMLEADER s'engage à en informer le Client en temps utile, sauf si cela s'avère impossible ou inutile (par exemple en cas d'urgence).

En aucun cas, TEAMLEADER n'est tenue d'indemniser le Client en raison d'une situation d'indisponibilité.

## 15. COMMUNICATIONS

Toutes les notifications que TEAMLEADER transmet au Client en vertu du présent Accord sont suffisantes si elles sont effectuées par le biais d'une Communication utilisant les dernières coordonnées connues du Client (éventuellement fournies lors du premier enregistrement du Client). Tous les Utilisateurs sont tenus de tenir leurs coordonnées à jour. TEAMLEADER ne peut être tenue responsable si un Client n'a pas reçu une Communication particulière parce que les coordonnées disponibles n'étaient plus correctes.

Toute communication formelle à TEAMLEADER doit être faite via les adresses de contact fournies à cet effet dans les présentes Conditions Générales.

## 16. MODIFICATIONS DES SERVICES

TEAMLEADER a le droit de modifier à tout moment son offre et la composition de ses Services (y compris, notamment, l'offre et la composition des Forfaits, dont les fonctionnalités sont prises en charge).

Teamleader mettra les efforts raisonnables en œuvre pour communiquer toute changement matériel de service aux Clients par le biais d'une communication dans un délai raisonnable avant un tel changement.

## 17. FORCE MAJEURE/CAS IMPRÉVU

TEAMLEADER ne peut être tenue responsable de tout manquement à ses obligations au titre de l'Accord si ce manquement est dû à un cas de force majeure ou à un cas imprévu.

Les événements habituels de force majeure ou de cas imprévus comprennent : toutes les circonstances qui, au moment de la conclusion de l'Accord, étaient raisonnablement imprévisibles et inévitables, et qui empêchent TEAMLEADER d'exécuter l'Accord, ou qui rendraient l'exécution de l'Accord plus difficile, financièrement ou autrement, que ce ne serait normalement le cas (y compris, notamment, la guerre, les catastrophes naturelles, l'incendie, la saisie, les épidémies et les pandémies, les retards ou la faillite de tiers engagés par TEAMLEADER, le manque de personnel, les grèves, les circonstances organisationnelles, la menace ou les actes de terrorisme, les interventions des autorités publiques, les coupures de courant et les pannes ou interruptions de tout équipement, logiciel ou matériel de communication).

Les situations mentionnées ci-dessus donnent le droit à TEAMLEADER de revoir et/ou de suspendre l'accord par simple notification écrite au Client, sans être tenue de verser une indemnité. TEAMLEADER est en droit de résilier l'Accord si la situation de force majeure et/ou de cas imprévu dure plus de deux (2) mois.

## 18. COMPENSATION

Conformément aux dispositions de la loi belge du 15 décembre 2004 relative aux sûretés financières, les Parties conviennent que dans leur relation réciproque, à partir du début de l'accord entre TEAMLEADER et le Client, toutes dettes actuellement existantes ainsi que les quelques dettes futures seront toujours compensées automatiquement et ipso jure, indépendamment de leur date d'échéance, de leur objectif ou de la devise dans laquelle elles ont été exprimées.

En cas de créanciers concurrents, la créance de l'autre partie sur la partie traitant avec les créanciers concurrents est toujours limitée au solde après la compensation des montants exigibles et la compensation permanente aura en tout état de cause des effets juridiques à l'encontre du curateur et des créanciers restants, qui ne peuvent donc eux-mêmes ni refuser ni s'opposer à l'une quelconque des compensations ou comparaisons de dettes susmentionnées effectuées par les Parties.

## 19. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les interrogations, les questions et les différends concernant la validité, l'interprétation, l'application, l'exécution ou la résiliation du présent Accord sont régies et interprétées conformément au droit belge.

Tout litige concernant la validité, l'interprétation, l'exécution, l'application ou la résiliation du présent Accord sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux où TEAMLEADER a son siège social.

## 20. LANGUE

Sauf accord contraire explicite, le Client reconnaît que la langue des présentes Conditions Générales sera également la langue de travail dans toutes les transactions commerciales avec TEAMLEADER.

La langue originale de ces Conditions Générales est l'anglais. Les traductions ou les documents rédigés dans une autre langue seront toujours considérés comme un bonus pour le Client. En cas de conflit entre les différentes versions, la version anglaise prévaudra toujours.

## 21. DIVERS

La nullité d'une ou de plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales ou d'une partie de celles-ci n'affecte pas la validité et l'applicabilité des autres clauses et/ou du reste de la disposition en question. En cas de nullité, les parties négocieront pour remplacer la disposition nulle par une disposition équivalente conformément à l'esprit des présentes Conditions Générales. Si les Parties ne parviennent pas à un accord, le juge compétent pourra atténuer la disposition nulle jusqu'à ce qui est (légalement) permis.

Le défaut (répété) d'exercice par TEAMLEADER de l'un de ses droits ne peut être interprété que comme une tolérance d'une situation particulière et ne peut donner lieu à une déchéance de ses droits.

TEAMLEADER a le droit de céder ou de transférer cet Accord, en tout ou en partie, à toute Filiale ou à une autre société dans le cadre de la vente, du transfert, de la fusion, de la consolidation ou de toute autre disposition de la totalité ou quasi-totalité de ses actifs ou de son entreprise.